



**ATTESTATION DE SUIVI DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DE LA CONDUITE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE POUR L'ANIMATION DE LA FORMATION COMPLEMENTAIRE
PREVUE A L'ARTICLE L.223-1 DU CODE DE LA ROUTE**

Nous certifions que M. Karsenty
Norm d'usage (le cas échéant) :
Prénom(s) : Lionel
Date et lieu de naissance : 05/01/1973 à LYON 8EME
Résidant à : CHALEINS

Titulaire de l'autorisation d'enseigner n° A0206903660 Délivrée le : 22/11/2016

A suivi la formation requise pour l'animation de la formation complémentaire prévue à
l'article L.223-1 du code de la route du 15 juillet 2019 au 17 juillet 2019, dispensée par CLARET
Annabelle.

Le stagiaire,
Karsenty Lionel

Le formateur
CLARET Annabelle

AUTO-ECOLE CONDUITE PLUS
14 rue Roger Salengro
69009 LYON
04 78 83 02 50
RCS 478 325 764

Le Président
Patrice BESSONE,

 **50 rue Rouget de Lisle**
92158 Suresnes Cedex
Tél : 01 41 44 82 60
Fax : 01 47 72 48 45

Fait à Suresnes, le 17 juillet 2019